

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Procès-verbal - Mardi le 2 février 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE A HUIS CLOS AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE), ET PAR VOIE VISIOCONFÉRENCE, LE 2 FÉVRIER 2021 À 19H10, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERGERON, MAIRE

SONT PRÉSENTS À CETTE VISIOCONFÉRENCE : LYNN NOËL, PAUL CHAMBERLAIN ET HENRI CHAMBERLAIN,

SONT PRÉSENTS EN SALLE, ROBERT BERGERON, SYLVAIN LA FRANCE, CRAIG GABIE ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER, PIERRE VAILLANCOURT

EST ABSENTE LYNNE LACHAPELLE (Motivée)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

2021-02-022

1.2 **SÉANCE TENUE À HUIS CLOS**

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain La France, appuyé par Craig Gabie et résolu :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence,

QUE le conseil publie un avis, sur son site Internet, informant la population que le conseil va siéger à huis clos, que le public ne sera pas admis au cours de cette séance et qu'ils sont invités à poser leurs questions par courriel ou téléphone.

ADOPTÉE

1.3 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Séance tenue à huis clos
- 1.3 Période de questions
- 1.4 Ordre du jour
- 1.5 Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2021
- 1.6 Prélèvements bancaires
- 1.7 Registre des chèques
- 1.8 Liste des comptes fournisseurs
- 1.9 Dépenses du directeur général
- 1.10 Dépenses du directeur du service incendie
- 1.11 Adhésion à la déclaration d'engagement sur la démocratie et le respect
- 1.12 Lettre de soutien au projet de large bande de connexion fibre Picanoc

- 1.13 Appui afin de mieux faire connaître le recensement aux résidents
- 2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 2.1
- 3. TRANSPORT**
- 3.1 Modification résolution numéro 2020-12-202 Garage municipal
- 4. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 4.1
- 5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
- 5.1
- 6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
- 6.1 Acquisition du chemin ruelle Mulligan
- 6.2 Acquisition du chemin Delgrosse – Gré à Gré
- 7. LOISIRS ET CULTURE**
- 7.1 Route Touristique – Centre culturel, un point d'enclage
- 8. VARIA**
- 8.1
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

2021-02-023
1.4

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour et de la disponibilité des documents au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ par Henri Chamberlain, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présentée.

ADOPTÉE

2021-02-024
1.5

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2021;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France **APPUYÉ** par Craig Gabie et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

2021-02-025
1.6

ADOPTION PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Craig Gabie
Et résolu

D'adopter, tel que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour le mois De janvier 2021, totalisant les montants suivants :

Salaires nets	31 577,47 \$
Remises provinciales	10 651,63 \$
Remises fédérales	3 969,60 \$
Remises du Régime de retraite	2 486,49 \$

Lynn Noël enregistre sa dissidence

ADOPTÉE

2021-02-026
1.7

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Craig Gabie
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le registre des chèques du mois de janvier 2021 totalisant un montant de 76 540,65 \$.

ADOPTÉE

2021-02-027
1.8

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois de janvier 2021 totalisant un montant de 37 376,40 \$ incluant les prélèvements bancaires.

ADOPTÉE

2021-02-028
1.9

DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - DGE (0,00 \$)

2021-02-029
1.10

DÉPENSES DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE - DCP (0,00 \$)

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général de la Municipalité de Kazabazua, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.



Pierre Vaillancourt, DMA
Secrétaire-trésorier et directeur général

2021-02-030
1.11

ADHÉSION À LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT SUR LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT

ATTENDU QUE la polarisation de l'opinion publique dans les médias traditionnels et particulièrement dans les médias sociaux entraîne une multiplication de déclarations agressives et de gestes d'intimidation à l'égard des élu·es et élus municipaux;

ATTENDU QUE ce phénomène a pris de l'ampleur depuis le début de la crise de la COVID-19 en 2020;

ATTENDU QUE l'intimidation, la menace et la violence verbale n'ont pas leur place dans une démocratie et ne favorisent en rien la confiance ainsi que la reconnaissance qu'a la population envers ses institutions démocratiques;

ATTENDU QUE le respect est un élément fondamental d'une société démocratique qui exige à son tour la reconnaissance fondamentale de grandes libertés dont notamment la liberté d'expression;

ATTENDU QU'une démocratie respectueuse honore la fonction d'élue et élu et consolide la qualité et l'autorité des institutions;

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé une campagne nationale sur la démocratie et le respect;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration de l'UMQ ont adopté le 4 décembre 2020 la déclaration d'engagement suivante :

« Notre démocratie prend ses racines dans notre histoire. Nous choisissons celles et ceux qui nous gouvernent. En démocratie, nous pouvons tous être candidates, candidats pour assumer une charge publique. Quand il y a des élections, les citoyennes et citoyens délèguent l'administration du bien commun à des gens qui offrent leurs services, comme nous. Cette façon de gérer nos milieux de vie, nos régions, nous a permis d'atteindre un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, d'évoluer en sécurité, d'avoir la possibilité de mener notre vie comme nous l'entendons et de s'exprimer en toute liberté.

La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible tant que les gens se respectent. Or, par les temps qui courent, notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces, intimidation et usurpation d'identité. Depuis quelques années, notamment avec la montée en popularité des réseaux sociaux, le débat vigoureux mais respectueux est trop souvent remplacé par les insultes, les menaces et l'intimidation.

C'était vrai avant la pandémie. Mais celle-ci est venue aggraver cette façon de faire. Que cette difficile situation soit source d'inquiétude, d'anxiété, c'est normal. Que l'on soit parfois en désaccord avec les décisions des autorités, c'est normal. Mais il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient

intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

Dans moins d'un an se tiendront les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. D'ici là, il nous faut prendre soin de notre démocratie. Il nous faut renouer avec un débat respectueux des personnes et des institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions.

Rappelons-nous que les élues et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population. Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas.

Comme élues municipales et élus municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi nous appelons au débat démocratique dans le respect. Nous disons : « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ». Et nous invitons les élues et élus de toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement. »

Il est proposé par Sylvain La France, **appuyé** par Paul Chamberlain et résolu;

QUE le conseil municipal adhère à la déclaration d'engagement ayant pour thème « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie »;

QUE le conseil municipal s'engage à accompagner les élues et élus municipaux ainsi que toutes les sphères de la gouvernance municipale pour valoriser la démocratie municipale et consolider la confiance envers les institutions démocratiques;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à l'UMQ. et la MRCVG

ADOPTÉE

2021-02-031
1.12

LETTE DE SOUTIEN AU PROJET DE LARGE BANDE DE CONNEXION FIBRE PICANOC

IL EST PROPOSÉ par Craig Gabie
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE la Municipalité de Kazabazua appui le projet de déploiement du réseau de câbles de fibres optiques;

QUE le projet couvrira l'intégralité des ménages et des entreprises mal desservies en matière d'Internet haute vitesse situées sur le territoire de ma municipalité et des autres municipalités de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et de la MRC de Pontiac;

QU'une lettre de soutien au projet de large bande de connexion fibre Picanoc soit envoyé au Président de Connexion Fibre Picanoc, M. Bernard Roy a Cambbell's Bay et que cette lettre soit signé par le Maire pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2021-02-032
1.13

APPUI AFIN DE MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE RECENSEMENT AUX RÉSIDENTS

CONSIDÉRANT que depuis plus d'un siècle, la population canadienne s'appuie sur les données du recensement pour se renseigner sur l'évolution du pays et sur ce qui compte pour elle. Nous nous fions tous aux tendances socioéconomiques clés et à l'analyse des données du recensement pour prendre d'importantes décisions qui ont une incidence directe sur nos familles, nos quartiers et nos entreprises. En réponse à la pandémie de COVID-19, Statistique Canada s'est adapté afin de veiller à ce que le Recensement de la population de 2021 soit mené partout au pays de la meilleure façon possible, au moyen d'une approche sécuritaire;

CONSIDÉRANT nos efforts pour encourager les résidents de notre municipalité à remplir leur questionnaire du recensement auront une incidence directe sur la collecte des données nécessaires pour planifier, élaborer et évaluer des programmes et des services tels que les écoles, les garderies, les services à la famille, le logement, les services d'urgence, les routes, les transports publics et la formation pour acquérir des compétences nécessaires à l'emploi;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël, **APPUYÉ** par Henri Chamberlain et résolue;

QUE le Conseil de la municipalité de Kazabazua appuie le Recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca. Des données du recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité.

ADOPTÉE

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

3. TRANSPORT

2021-02-033
3.1

MODIFICATION RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-12-202 GARAGE MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Craig Gabie
Et résolu

QUE le conseil modifie la résolution numéro 2020-12-202 portant sur le garage municipal pour se lire comme suit :

QUE le conseil mandate le directeur général de mandater l'ingénieur LH2 et l'architecte M. Robert Ledoux pour préparer les plans et l'appel d'offre public pour la fondation et la tuyauterie dans la fondation, le montage du bâtiment municipal de Pioneer 1, insulation, mur intérieur et l'installation des portes avec insulation avec opération électrique et manuel,

DE plus que l'installation du garage soit installée tel que mentionné au plan original.

ADOPTÉE

4. HYGIÈNE DU MILIEU

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2021-02-034
6.1

ACQUISITION DU CHEMIN RUELLE MULLIGAN

IL EST PROPOSÉ par Craig Gabie
APPUYÉ par Henri Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil mandate le procureur Maître Rino Soucy de la firme DHC Avocats de procéder pour l'acquisition, de la parcelle du chemin ruelle Mulligan au nom de WILLIAM VATHEN MORKS sous le numéro de cadastre 5 498 058 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau;

ADOPTÉE

2021-02-035
6.2

ACQUISITION DU CHEMIN DELGROSSE – GRÉ À GRÉ

IL EST PROPOSÉ par Henri Chamberlain
APPUYÉ par Lynn Noël
Et résolu

QUE le conseil mandate le directeur général l'autorisation pour l'acquisition, de gré à gré la parcelle du chemin appartenant à Mme. Roselyne Delisle sous le numéro de cadastre 5 497 141 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau et l'acquisition, de gré à gré la parcelle du chemin appartenant au Gouvernement du Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles sous le numéro de cadastre SDC du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau tel que montré au plan Géocentrique;

QU'une description technique du Service de l'ingénierie, à procéder à la préparation de tout plan et description technique et à réaliser toute opération cadastrale requise pour l'acquisition;

QU'un Service des affaires juridiques, à entreprendre les procédures nécessaires à l'acquisition, de gré à gré de ladite parcelle de lot.

ADOPTÉE

7. LOISIRS ET CULTURE

2021-02-036
7.1

ROUTE TOURISTIQUE – CENTRE CULTUREL, UN POINT D'ENCRAGE

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain
APPUYÉ par Craig Gabie
Et résolu

QUE le conseil désire de s'abonner à la signalisation Panneau bleue, que le comité de gestion analyse la candidature de notre centre culturel pour être un point d'ancrage en inscrivant celle-ci au « Panneau bleu » qui est un programme officiel de l'Alliance, « Panneau bleu » à un coût qui peut être élevé, mais c'est une signalisation durable que les touristes reconnaissent bien.

ADOPTÉE

8. VARIA

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19h40.

Président

Secrétaire



Robert Bergeron,
Maire

Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général / Secrétaire-Trésorier

« Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».